



Offre d'emploi

PRÉPOSÉ À L'HORTICULTURE

POSTE SYNDIQUÉ - RÉGULIER À TEMPS PARTIEL (26 semaines)

La Ville de L'Île-Perrot est à la recherche d'une personne minutieuse et dynamique, aimant le contact avec la nature et le travail en plein air, beau temps ou mauvais temps, afin de pourvoir un poste de préposé à l'horticulture au sein des Services techniques

OFFRE D'EMPLOI
SP-2026-018



À PROPOS DE LA VILLE

La Ville de L'Île-Perrot est la porte d'entrée entre l'ouest de l'île de Montréal et le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Traversée par l'autoroute 20, la Ville de L'Île-Perrot jouit d'une situation géographique stratégique. Ville insulaire en bordure du lac des Deux-Montagnes et du lac Saint-Louis, L'Île-Perrot regorge d'espaces verts offrant un milieu de vie incomparable à ses citoyens. Elle est aussi dotée d'axes commerciaux dynamiques offrant une variété de biens et services permettant de desservir la population de la Ville ainsi que celles des autres villes de L'Île-Perrot. La Ville a une population de plus de 11 900 habitants, un budget de plus de 24 M\$.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Relevant du contremaître parcs et espaces verts, vous aurez comme rôle d'apporter votre soutien à l'aménagement horticole des terrains et des différents aménagements paysagers se trouvant dans les parcs et les terrains appartenant à la Ville.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Effectuer les préparations de la saison estivale;
- Assurer les soins aux diverses plantations;
- Effectuer les plantations des fleurs annuelles et vivaces et certains petits arbres (arbustes et conifères);
- Entretenir les espaces verts : désherbage, taille, tuteurage, arrosage, fertilisation, etc.;
- Préparer les surfaces, les plantations aux saisons d'automne et d'hiver, notamment l'installation des protections hivernales;
- Effectuer toute autre tâche demandée par le supérieur immédiat.



EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études professionnel en horticulture;
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5);
- Bonne condition physique;
- Connaître les pratiques, techniques et mesures de sécurité nécessaires à la fonction;
- Connaître la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Faire preuve de débrouillardise et d'autonomie;
- Faire preuve de minutie;
- Aimer travailler en équipe et être ponctuel;
- Aimer travailler à l'extérieur et être tolérant aux aléas climatiques (chaleur, froid, pluie, neige).

Compétences recherchées :

- Sens de l'organisation et de l'initiative;
- Sens de l'adaptation;
- Rigueur et autonomie;
- Grande dextérité manuelle;
- Collaboration et travail d'équipe;
- Diplomatie et courtoisie;
- Service aux citoyens.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire et conditions de travail établi selon les dispositions de la convention collective (taux horaire 2026 : 29.97 \$);
- Horaire de travail : 38 h par semaine (26 semaines / année);
- Régime de retraite à prestation déterminée;

POSTULEZ MAINTENANT !

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation précisant le numéro de l'offre d'emploi avant le 27 juillet 2026 à 16 h à emplois@ile-perrot.qc.ca

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Ville de L'Île-Perrot souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les membres de minorités visibles et ethniques sont invités à soumettre leur candidature. Il incombe au postulant de nous aviser en temps opportun, de tout besoin spécifique pour lequel des mesures d'adaptation doivent être prises pour lui permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus à ce sujet seront traités confidentiellement.

L'emploi du masculin est utilisé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.



